

Le « **Service mutualisé de dépôt des offres** » complète le service de publication des consultations. Les entreprises peuvent ainsi déposer, à partir de n'importe quelle plateforme connectée à ce service, leurs candidatures et offres pour l'ensemble des appels d'offres publiés et aux acheteurs de les recevoir et d'attribuer les marchés par ce biais.

Ce point d'entrée de dépôt des candidatures et des offres permet aux acheteurs de toucher une plus large audience, garantissant une meilleure situation de concurrence économique et un accès à des offres de qualité, au prix juste.

Pour les entreprises, il s'agit de pouvoir accéder à de nouvelles opportunités commerciales, tout en améliorant pour elles la lisibilité du processus de dépôt des offres en restant sur l'ergonomie de la plateforme dont elles ont l'habitude.

